

Habilitation Electrique H0/HOV/BO

PUBLIC CONCERNE

Personnel non électricien

DUREE

7 heures

LIEU

Intra/Inter
entreprise

GROUPE

Jusqu'à 12
personnes

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

36 mois

PRE-REQUIS

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée, mais les stagiaires doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

INTERVENANTS

- Formateur habilitation Non et ou électrique.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Etude de cas
- Démonstration pratique d'EPI
- Cas concrets

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ordinateur
- vidéoprojecteur
- Valise de cas concret
- Livret de formation

EVALUATION

- Théorique QCM+TD

VALIDATION

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre, en regard du contrôle de connaissances.

Attestation de formation

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

M.A.J : 01/23

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Etre formé à la prévention des risques électriques selon la NF-C-18510
- Connaître les dangers liés à l'endommagement des ouvrages ou installations BT/HT
- Connaître les conditions d'approche électriques dans la zone de travail et les limites
- Savoir utiliser l'outillage adapté
- Savoir travailler sous les ordres d'un chargé de chantier
- Etre informé de la nécessité d'avertir le chargé de chantier de tout dommage porté aux ouvrages ou aux installations durant les travaux.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

- Partie 1 : Module tronc commun :
 - Les différentes grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu)
 - Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures).
 - Les différents domaines de tension.
 - Les zones d'environnement et leurs limites
 - L'habilitation : principe, symboles
 - Prescriptions des différentes zones de travail
 - Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
 - Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
 - Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Partie 2 : Module exécutant travaux d'ordre non électrique
 - Les acteurs concernés par les travaux
 - Les limites de l'habilitation chiffre <<0>>
 - La zone de travail (analyse des prescriptions, analyse des risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation.
 - Contrôle théorique et pratique des connaissances